

Lutte chimique

Elle doit être réalisée systématiquement **après la lutte mécanique**.

Il est fortement conseillé de faire **appel à un professionnel** de la désinsectisation.

Il devra intervenir au minimum 2 fois avec un délai de 15 jours entre chaque intervention.

Le second passage permet d'éradiquer les punaises de lit ayant résisté à la première intervention et leurs œufs qui sont peu sensibles aux insecticides. Il est impératif d'utiliser des **produits adaptés et de bien lire la notice d'emploi**.

Ces produits étant rémanents (action qui dure dans le temps), il convient d'attendre quelques jours avant de faire un nouveau nettoyage mécanique complet afin de permettre aux produits de continuer à agir.



La lutte chimique utilisant des insecticides, il est conseillé aux femmes enceintes, aux enfants et aux personnes fragiles de ne pas être présents dans les locaux lors de l'application des produits. Une aération du logement doit être réalisée à la fin de chaque traitement.

5

Eviter la ré-infestation / propagation

Il est important de maintenir le **logement propre** et exempt d'encombrement.

Pratiquez régulièrement un nettoyage mécanique des pièces anciennement infestées. Après lavage, stockez votre linge dans des housses en plastique hermétiques.

Ne pas entreposer les meubles et objets infestés dans les parties communes.

Responsabilités locataires / propriétaires ?

L'occupant doit entretenir et nettoyer son logement. Il est responsable de l'état de propreté de celui-ci. Il est à **sa charge et de sa responsabilité de procéder à la lutte** contre les punaises de lit dans son appartement.

Le propriétaire doit mettre en location un logement sain. Si les parties communes sont infestées, il appartient au(x) propriétaire(s) d'agir pour éradiquer les punaises de lit dans ces parties collectives.

Pour en savoir plus, contacter :

- Votre mairie
- l'ARS DT94 :
tel : 01 49 81 87 65
courriel : ars-dt94-cssm@ars.sante.fr

6

Les punaises de lit



Les punaises de lit sont des insectes au **corps ovale et brun**. Elles sont de la taille d'un confetti et sont donc **visibles à l'œil nu**. Les œufs des punaises de lit sont blancs et mesurent 1 mm de long. Les larves ont la même forme que l'adulte mais sont de couleur jaune.

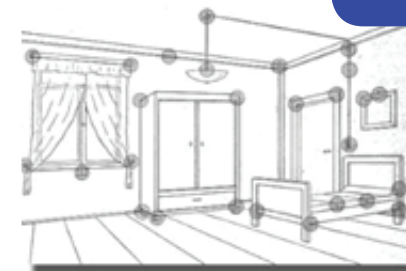


Une femelle pond de 200 à 500 œufs dans sa vie. Les punaises **fient la lumière** et se nourrissent de sang humain. Elles **ne volent pas et ne sautent pas**. Elles piquent tous les 3-4 jours si le logement est occupé, mais s'il est vide, elles peuvent rester 6-12 mois sans manger.

Les punaises de lit vivent de préférence dans les **chambres à coucher** et les salons avec **canapé** car elles apprécient particulièrement le **textile, la literie, les matelas, les rideaux et les tables de nuit...**

Lorsqu'elles sont nombreuses, elles se dispersent dans toutes les pièces du logement.

Où ?



Il faut rechercher les œufs, les larves, les punaises adultes mais aussi les déjections et des traces de sang.

1

Expansion

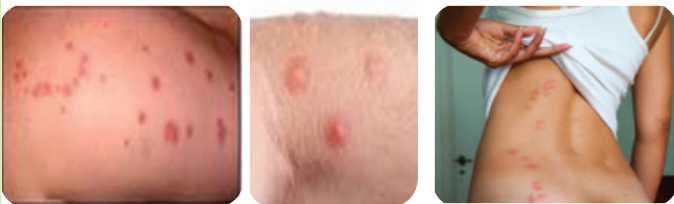
Les punaises de lit présentent actuellement une expansion mondiale, se déplaçant par :

- transport actif de quelques mètres,
- transport passif lors des voyages via les bagages.

Quels symptômes ?

Les piqûres, ressemblant à des piqûres de moustique, surviennent la nuit et :

- se regroupent par 3 ou 4 sur la peau, parfois en ligne,
- sont généralement situées sur les parties découvertes du corps (visage, mains, bras, dos, jambes),
- causent des démangeaisons importantes, voire de véritables réactions allergiques (urticaires).



Les punaises de lit **ne transmettent pas de maladies** à l'homme mais sont responsables de fatigues importantes dues aux perturbations du sommeil, au stress, aux angoisses, aux terreurs nocturnes et aux troubles psychologiques.

C'est la présence de piqûres nocturnes et d'insectes qui permettent de faire le diagnostic.



En cas de doute, consulter votre médecin

2

Prévention

Il est impossible de prévenir à 100% les infestations de punaises de lit.

L'objectif est de rendre l'environnement inhospitalier pour les punaises (pas de cachettes) par :

- une **hygiène corporelle quotidienne**,
- des locaux **propres** sans recoins abandonnés, sans revêtements dégradés,
- un lavage à l'eau très chaude et un nettoyage avec un produit domestique des **vêtements et meubles d'occasion** et notamment des fauteuils, des canapés rembourrés et des matelas,
- un examen et un lavage minutieux des **objets provenant de l'extérieur** (encombrants, brocantes ...),
- un brossage à l'eau ou à l'insecticide anti-cafard des coutures et des fermetures **des valises** après utilisation.

Eliminer les punaises

En 2 étapes indissociables :

- **la lutte mécanique**, étape indispensable pour que la lutte chimique soit efficace,
- puis
- **la lutte chimique**.

AGIR VITE !

3

Lutte mécanique

Il faut traiter l'ensemble du linge, de la literie et des objets.

La literie (sommier et matelas) est brossée et aspirée puis nettoyée à la vapeur à 120°C.

On utilise un aspirateur équipé de sac. Ce sac devra être changé immédiatement après utilisation. Il sera fermé puis jeté aux ordures emballé dans un sac plastique hermétiquement fermé.

Le linge doit être lavé à 60°C ou plus.

Le linge et les petits objets peuvent être congelés à -20°C pendant au moins 72h.

Puis ce linge nettoyé doit être mis à l'abri dans des sacs plastiques hermétiques pour ne pas être recontaminé.

Frotter les meubles avec de l'eau savonneuse ou avec un produit de nettoyage domestique, permet de les débarrasser des punaises qui pourraient y loger.

Vider les tiroirs des commodes et des placards, les nettoyer à la vapeur à 120°C.

Les recoins et tissus d'ameublement peuvent être nettoyés à la vapeur à 120°C.

Le sol, les murs et les plafonds peuvent être nettoyés à la vapeur à 120°C.



Tous les objets infestés et jetés aux ordures doivent impérativement être emballés dans des sacs plastiques hermétiquement fermés et identifiés comme contaminés.

4